

COMPTE RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR 6 avril 2023

La réunion du CD s'est tenue à distance, en utilisant l'outil collaboratif Teams.
La réunion a été enregistrée après que les participants en aient été avertis.

Comité directeur (24 membres)

✓ Présents (22)

Michel Appriou (CNB) , Jean-Claude Bénintende (Trésorier), Nancy Bergé, Clarisse Bouchard, Pierre Braëms, Georges Charlon, Jean-Louis Coste (Président), Jean-Louis Debiée (CND), François Duchesne de Lamotte (Médecin fédéral), Yves Dupin (APL), Evelyne Falaix (CNCV), Jean-François Fauchier, Jean-Philippe Gallat, Jean-Pierre Gaury, Véronique Gensac , Eric Irvoas, Dominique Jean (APL), Michel Joulot (Secrétaire), Christophe Lafon, Bénédicte Lavaut (CNK), Philippe Moreau, Sonia Ouldali.

✓ Absents ayant donné leur pouvoir (1)

Thomas Sénac (CNP)

Nombre de présents et représentés : 23

Invités

Bruno Ferry-Wilczek, Jean-Marc Galan (commission Technique et sécurité), Philippe Roéa (organisateur du championnat du monde de parapente), Gilbert Veber (commission Tracté)

Direction technique nationale :

Yves Goueslain (Directeur technique national).

Secrétariat :

Sophie Maurel et Claude Beaumont.

Rappel ordre du jour

Accueil des participants : 18 h 15

Début de réunion : 18 h 30

	Sujet	Type	Intervenant(s)
1.	Débriefing de l'AG	Information	M. Joulot
2.	Retour sur la réunion de la DTNe (29-30 mars)	Information	Y. Goueslain
3.	Évènements : - congrès FFVL - 50 ans de la FFVL	Information	J. L. Coste
4.	Sport-Santé	Information	F. Duchesne
5.	Montant des indemnités kilométriques Validation de nouveaux gestionnaires de ligne budgétaire (GLB) Utilisation de Notilus pour les notes de frais	Vote Vote Information	J.C. Bénintende
6.	Points divers : - championnat du monde de parapente - négociation des nouveaux contrats d'assurances - mission sécurité pratique encadrée	Information (invité P. Roéa)	

Fin de réunion : 20 h 00.

Le Secrétaire général accueille les participants.

1. Débriefing de l'AG

Intervenant : Michel Joulot

Le Secrétaire général ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux trois nouveaux membres du Comité directeur : Nancy Bergé, Eric Irvoas et Philippe Moreau. Chacun se présente.

Nancy Bergé, monitrice de parapente toulousaine, est élue dans le collège OBL. Elle a migré en ligue Rhône-Alpes où elle a créé sa structure d'enseignement du parapente à Annecy. Elle était compétitrice jusqu'à l'an dernier.

Eric Irvoas, élu au collège associatif, est depuis longtemps investi à la FFVL : il est membre du comité directeur de la ligue d'Occitanie dont il a été auparavant le président, et a déjà fait partie du Comité directeur de la FFVL.

Les quinze années déjà passées dans les instances dirigeantes de la FFVL lui donnent une certaine polyvalence. Il est prêt à travailler sur les projets qui lui seront proposés.

Philippe Moreau, élu au collège associatif, s'est investi dans son club puis au C.D.V.L de Savoie dont il assure la présidence depuis 2017. Il a contribué à la mise en place de la charte Paracheck.

En 2019 il a permis la retransmission du championnat du monde de parapente sur une web TV. Il va réitérer pour le championnat du monde de parapente de 2023.

Gérard Vieux, président du Comité d'éthique a démissionné du poste du Comité directeur du fait de l'incompatibilité entre les deux fonctions.

Avant de dérouler l'ordre du jour de la séance, Michel Joulot rappelle aux membres du Comité directeur la date de la prochaine réunion : **le 17 juin 2023 à Lyon.**

Débriefing de l'assemblée générale du 26 mars 2023

La décision prise de convoquer l'assemblée générale en distanciel s'est avérée en l'occurrence une bonne initiative compte tenu des mouvements de grèves.

Les problèmes techniques rencontrés ont été éclaircis depuis.

Cette assemblée générale a été dynamique et a donné lieu à des échanges intéressants. Avec un peu plus de temps on aurait peut-être pu consacrer un moment à des questions diverses.

2. Retour de la réunion DTNe (29-30 mars)

Intervenant : Y. Goueslain

Annexe P2 : Redéploiement des CTS

La réunion de la DTN a eu lieu les 29 et 30 mars à Saint-Lary, en ligue Occitanie.

L'équipe technique était néanmoins réduite, onze conseillers techniques y participant. Deux conseillers étaient absents.

Le DTN remercie Jean-Louis Coste de sa participation à la réunion.

Les sujets évoqués :

- questions en lien avec l'environnement et le relationnel avec les associations environnementalistes ;
- les espaces de pratique et les problèmes de régulation ;
- le projet d'un congrès ;
- les problématiques de sinistralité et des actions à mener sur l'assurabilité du vol libre ;
- les problématiques sur les rapports et enquêtes réalisés au sein de la FFVL.

Une évaluation des fédérations a été réalisée en 2021 par la cellule des ressources humaines du ministère de la Jeunesse et des Sports. Les fédérations ont été notées sur sept points en vue de fixer leur dotation en conseillers techniques à l'horizon 2025.

La fédération a été bien notée sur les sujets en lien avec l'environnement (façonner l'avenir) et le rayonnement de la France (bons résultats de nos SHN).

Par contre elle s'avère mauvaise élève sur les thématiques relatives à la santé et le vivre ensemble. Il faudra mettre en place des actions Sport-santé et des actions vis-à-vis des personnes éloignées des disciplines fédérales.

La FFVL obtient la note de 11,5 / 20. Ce qui permet le maintien de l'équipe technique à huit conseillers jusqu'à la fin de l'olympiade.

À noter que 1450 conseillers techniques sont mis à disposition des fédérations dont 1247 pour les fédérations olympiques au nombre de 36.

44 fédérations non olympiques se partagent 203 conseillers. La FFVL a huit conseillers (elle se place en seconde position après la FF de parachutisme qui en a 12).

Le DTN n'a pas d'information sur la notation des autres fédérations et peu de visibilité sur la grille d'évaluation. Il est fort possible que cette grille soit réactualisée et réutilisée.

Le maintien à huit membres de l'équipe technique et le départ à la retraite de François Cuizinaud permet d'ouvrir le mouvement d'un poste de conseiller à la FFVL. Ce poste sera pourvu avec l'arrivée du remplaçant du DTN dès le mois de septembre, ce qui permettra d'assurer la passation de pouvoir.

3. Évènements : congrès FFVL et 50 ans de la FFVL

Intervenant : J.L. Coste

Le congrès FFVL

Un certain nombre de rassemblements sont organisés à la fédération, qui coexistent les uns à côté des autres. Ce fonctionnement manque de transversalité : un temps d'échanges commun pour s'écouter permettrait d'élargir notre champ de vision.

L'idée est d'organiser un congrès aux dates prévues pour le RASMO (17 et 18 novembre 2023).

Ce congrès serait aussi l'occasion de travailler avec des partenaires et faire parler de la fédération à l'extérieur.

Une réunion de travail est prévue avec l'ensemble des élus impliqués pour organiser cet évènement. Trois lieux ont été retenus : deux à proximité de Lyon et un autre près d'Annecy.

Fête pour célébrer les 50 ans de la FFVL

En 12 mai 2024 la fédération fêtera ses cinquante ans. Eric Irvoas s'est proposé de piloter cet évènement. Plutôt que d'organiser une grande et unique manifestation, il est envisagé de coordonner des festivités dans tous les clubs de la fédération ou des rassemblements festifs par bassin de vie.

Eric Irvoas indique que pour un tel évènement mai 2024 est une date proche et qu'il ne faut pas tarder à se mettre au travail.

Pour une large participation il faudra faire des annonces assez rapidement.

4. Sport-Santé

Intervenant : F. Duchesne de Lamotte

Annexe P4 : Présentation Sport-santé 2023

Le pratique du sport permet notamment de contrer la maladie et de diminuer les traitements médicamenteux.

Le concept « Sport-Santé », porté par le CNOSF et le Ministère, permet de promouvoir l'activité physique

comme traitement médicamenteux. La prescription médicale d'activité physique s'inscrit désormais dans le VIDAL.

Actuellement, avec le système des dérogations, la fédération traite du Sport-Santé.

En parapente, la commission Médicale guide par l'intermédiaire du biplace certains licenciés pour leur faire reprendre leur pratique après un accident ou un incident de santé.

Mais le médecin fédéral agit en aval de l'accident de santé. Il faudrait mettre en place l'action en amont permettant de pratiquer en plus du parapente une activité physique.

La difficulté est de transmettre la notion que le sport-Santé peut aider nos licenciés à être en meilleure santé. Souvent actifs et bons marcheurs ils n'en voient pas la nécessité.

Par ailleurs le système de dérogation est chronophage et en absence de Bernard Bréchnignac le médecin fédéral indique qu'il a un peu de mal à le gérer.

La commission Sport-Santé existe mais reste embryonnaire excepté dans le kite – action de Yann Dejou décrite dans l'annexe présentée en séance.

Il faut compléter cette commission Sport-Santé avec pour chaque discipline la participation d'un élu, d'un professionnel et d'un conseiller technique.

Ensuite il faudra identifier dans nos disciplines des formats d'activités physiques pouvant entrer dans le Sport-Santé pour construire la partie médico-santé qui s'inscrira dans le Vidal. Et enfin les maisons de santé véhiculeront l'information sur nos actions « Sport-Santé ».

Jeff Fauchier soulève la difficulté à établir des liens durables avec les centres de rééducation par manque de personnel et de temps dans ces structures médicales.

Dominique Jean propose son aide.

Jean-Marc Galan indique que le questionnaire renseigné à la souscription de la licence par les pratiquants volants contient des informations sur les activités physiques pratiquées qui peuvent intéresser la commission Sport-Santé.

Dans les mois qui viennent il conviendra de s'atteler à la tâche pour structurer une commission Sport-Santé efficace afin de mettre un plan d'action permettant d'avancer sur ce sujet.

5. Montants des indemnités kilométriques, Validation de nouveaux gestionnaires de lignes budgétaires (GLB) et utilisation de Notilus pour les notes de frais

Intervenant : J. C. Bénintende

Indemnités kilométriques

L'État n'a pas modifié son mode de remboursement. Le Trésorier propose donc de maintenir le montant des indemnités kilométriques actuel (0,60 €/km) jusqu'à fin juin.

Nombre de votants : 23

Vote à main levée

Résultat du vote « maintien du montant des indemnités kilométriques actuel : 0.60 €/km » est validé à l'unanimité des votants.

Validation des nouveaux gestionnaires des lignes budgétaires (GLB)

Jean-Philippe Gallat assurant la fonction de GLB pour la commission Technique et sécurité, a démissionné, il faut donc nommer un nouveau GLB.

En absence de candidat, le trésorier Jean-Claude Bénintende, fera donc office de GLB pour la commission Technique et sécurité jusqu'à ce qu'un candidat se présente. Un vote électronique est effectué pour valider sa nomination.

Nombre de votants : 23

Vote à main levée

Résultat du vote « Liste des responsables budgétaires » :

La liste des GLB est validée à l'unanimité des votants. J. C. Bénintende assurera la fonction de GLB pour la commission Technique et sécurité en attendant le remplacement de J. P. Gallat.

Utilisation de Notilus pour les notes de frais

Présentation faite en séance par Sophie Maurel

La modification du règlement financier permet l'envoi dématérialisé des notes de frais et des justificatifs. Le choix s'est porté sur l'application « Notilus » qui a intégré le groupe Cegid (fournisseur de notre logiciel comptable). Le logiciel Notilus permet un archivage sur dix ans.

Le cahier des charges, la mise en place de notre environnement et la formation du personnel ont été réalisés. L'import de fichiers va être mis en place afin que les notes de frais soient intégrées dans la comptabilité.

Dans un premier temps le système sera ouvert aux membres du Comité directeur, à l'équipe technique et aux sportifs de haut niveau.

Ces personnes vont recevoir courant avril leurs identifiants pour utiliser l'application.

Une petite démo : https://www.youtube.com/watch?v=F7pku_wqJkU

Le système de validation ne change pas : envoi de la note de frais au service comptable pour vérification, transmission au GLB pour validation du « bon à payer ».

6. Points divers

Championnat du monde de parapente – intervenant Philippe Roéa

Le championnat du monde de parapente aura lieu à Chamoux-sur-Gelon en Savoie du 20 mai au 3 juin.

C'est un évènement d'envergure internationale. En marge de la compétition, la manifestation proposera des animations, des concerts, des ateliers découverte, des conférences. Un village a été créé pour accueillir le public et le divertir. Lors des six soirées festives, l'entrée sur la base de vie sera payante.

La seule incertitude et qui ne peut être maîtrisée, réside dans la météo. Une mauvaise météo aura forcément pour impact un déficit financier pour l'organisateur.

Des démarches ont été faites afin d'assurer l'organisation en cas de mauvais météo.

Si tel est le cas, Philippe Roéa sollicitera un accompagnement de la FFVL pour gérer le déficit.

Les membres du Comité directeur sont attendus sur cet évènement : un stand FFVL y est prévu.

Jean-Louis Coste et les membres du Comité directeur remercie Philippe Roéa et tous les bénévoles investis pour l'organisation de cet évènement important.

Négociation des nouveaux contrats d'assurances – intervenant Jean-Louis Coste

Suite à un accident grave survenu en 2022, une majoration substantielle de nos primes d'assurances est à envisager.

La fédération, par l'intermédiaire de son courtier, va entrer en négociation pour le renouvellement du contrat d'assurances. La compagnie AXA XL souhaitant un partage des risques, il faut trouver d'autres assureurs.

Remarques

Il faut que le Comité directeur soit conscient du fait que les plus gros impacts sur le contrat d'assurances sont du fait des pratiques encadrées. Beaucoup de professionnels favorisent le biplace plutôt que l'enseignement.

Pendant combien de temps va-t-on faire porter aux pilotes de loisir le coût des accidents en pratique encadrée ?

L'instance fédérale doit réfléchir à ce que recouvre le label EFVL.

Jean-Louis Coste indique qu'il faut arriver à retrouver un équilibre. Il a demandé à notre courtier de retravailler la proposition de la compagnie.

Une réunion avec la compagnie est prévue courant avril.

Mission sécurité pratique encadrée – Jean-Louis Coste

Une mission « sécurité pratique encadrée » est en cours afin d'évaluer comment travailler à l'amélioration de notre sinistralité. L'objectif est d'aider à la renégociation du contrat d'assurances en mettant en place des solutions visant à rassurer la compagnie.

Cette mission repose sur des entretiens avec des personnes représentatives dans un large spectre de la communauté du parapente sur les analyses des accidents, ceci en collaboration avec les conseillers techniques.

Clarisse Bouchard rend compte de sa participation au séminaire « femmes » organisé par la FFPLUM.

La journée a été conviviale et riche en échanges. Un compte rendu détaillé sera fait.

Les questions abordées rejoignent les préoccupations de la FFVL. Les débats portaient principalement sur les actions pour attirer les femmes et les intéresser aux postes à responsabilité. Des fiches de poste vont être rédigées.

Clarisse rappelle que le VLAF (vol libre au féminin) aura lieu du 25 au 28 août à Oderen (68).

RELEVÉ D'INFORMATIONS

	Sujet	Type	
1.	Débriefing de l'AG	Information	Rappel : élection au CD de Nancy Bergé (collège pro), Eric Irvoas et Philippe Moreau (collège associatif). Démission du CD de Gérard Vieux président du comité d'Éthique.
2.	Retour de la réunion de la DTNe (29-30 mars)	Information	Lors de l'évaluation faite des fédérations par le Ministère, la FFVL a obtenu la note de 11,5/20. Le nombre de conseillers techniques de la FFVL est maintenu à huit. Le départ de F. Cuizinaud permet l'ouverture d'un poste et d'accueillir le remplaçant d'Yves Goueslain dès septembre 2023.
3.	Évènements : - congrès FFVL - 50 ans de la FFVL	Information	Pour une meilleure transversalité, un congrès de la FFVL est prévu en novembre. Il permettra de réunir en un même temps les divers rassemblements et sera un temps d'échanges. Le 12 mai 2024 la FFVL fêtera ses 50 ans. Plutôt que d'organiser une grande et unique manifestation, il est envisagé de coordonner des festivités dans tous les clubs de la fédération ou des rassemblements festifs par bassin de vie.
4.	Sport-Santé	Information	La commission Sport-Santé de la FFVL est au stade embryonnaire. Il faut la faire évoluer pour répondre à la demande du Ministère. Dans les mois à venir il faut la compléter et identifier dans nos disciplines des formats d'activités physiques pouvant y entrer.
5.	- montant des indemnités kilométriques - validation de nouveaux gestionnaires de ligne budgétaire (GLB) - utilisation de Notilus pour les notes de frais	Vote Vote Information	Le CD a validé à l'unanimité le maintien du montant des indemnités kilométriques actuel : 0,60 €/km. Le CD a validé à l'unanimité que J.C. Bénintende assurera la fonction de GLB pour la CTS en attendant le remplacement de J.P. Gallat. Le règlement financier le permettant, les notes de frais pourront être dématérialisées via le logiciel Notilus. Le système sera ouvert courant avril aux CD, DTNe et SHN.
6.	Points divers : - championnat du monde de parapente - négociation des nouveaux contrats d'assurances - mission sécurité pratique encadrée - CR de Clarisse Bouchard sur le séminaire « femmes » organisé par la FFPLUM	Information (invité P. Roéa)	P. Roéa informe le CD sur l'organisation du CDM de parapente, dont certaines animations seront payantes. La seule incertitude est la météo. En cas de mauvaise météo, si l'organisation n'a pas pu assurer tout l'évènement il sollicitera la FFVL pour l'aider à absorber le déficit. Suite à un accident grave, une majoration des primes d'assurance est à envisager pour le prochain contrat. Une réunion avec la compagnie est prévue en avril. Une mission « sécurité pratique encadrée » est en cours afin d'évaluer comment améliorer la sinistralité et mettre en place des solutions rassurant la compagnie. Les questions abordées rejoignent les préoccupations de la FFVL : comment attirer les femmes et les intéresser aux postes à responsabilité. Des fiches de poste vont être rédigées.



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-Volant • Kite • Boomerang

